

Les subsides

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): 1. a) Rien, b) Rien. 2. a) Rien*, b) 30 p. 100.

* Le budget de publicité alloué pour les parcs nationaux de la région de l'Atlantique n'est pas spécifique à un parc mais à tous les parcs de la région.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): On a répondu à la question mentionnée par l'honorable secrétaire parlementaire.

L'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) fait un rappel au Règlement.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour demander au secrétaire parlementaire s'il ne pourrait pas parler au ministre des Travaux publics (M. La Salle) afin qu'on puisse, une fois pour toutes, clarifier la question de l'Édifice Daly dans ma circonscription. La question numéro 261 date du 6 février 1985.

Je demande quel est l'avenir de l'Édifice Daly. Les journaux sont pleins d'hypothèses, et on aimerait bien savoir quels sont les faits. Est-ce que le ministre pourrait nous donner une réponse afin de mettre cette question au rancart une fois pour toutes et faire quelque chose de l'Édifice Daly?

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir d'en parler au ministre.

Je demande que toutes les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Charest): On a répondu à la question mentionnée par l'honorable secrétaire parlementaire. Plaît-il à la Chambre que les autres questions restent au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Charest): Je tiens à informer la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, l'étude des ordres inscrits au nom du gouvernement sera aujourd'hui prolongée de 25 minutes.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 63 DU RÈGLEMENT—LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Dingwall:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir abandonné la population de la région de l'Atlantique en prouvant qu'il n'avait pas la volonté politique de fournir des emplois et d'autres possibilités économiques à la population de la région.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, juste avant le déjeuner, je disais que la pagaille économique qui règne présentement dans la région de l'Atlantique, en termes de chômage et d'absence d'activité économique, n'est pas le fait des 14 derniers mois. En réalité, elle règne depuis

118 ans de gouvernements conservateurs et libéraux, tant fédéraux que provinciaux. Et c'est au gouvernement actuel qu'il appartient maintenant de faire quelque chose à ce sujet. Ce n'est pas en accusant le gouvernement précédent qu'il éludera ses responsabilités. C'est sur lui qu'elles reposent maintenant. Mais il s'est orienté dans une voie qui ne peut que se révéler encore plus désastreuse, parce qu'il veut maintenant s'en prendre au méchant déficit. Il veut s'attaquer à ce déficit, qui résulte évidemment de ce que depuis des années la tendance est pour les particuliers et les gouvernements de la région de l'Atlantique de compter sur les paiements de transfert aux provinces. Le gouvernement veut maintenant s'en prendre au déficit. Il va s'en remettre au secteur privé, qui est pour ainsi dire inexistant dans cette région-là. Il va réduire le déficit, ce qui ne peut avoir pour effet que d'exacerber la situation dans la région de l'Atlantique.

Monsieur le Président, je vois que vous me faites signe. Je tiens à conclure sur les paroles de l'économiste en chef du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, M^{me} Elizabeth Beale, qui résumait bien la situation lorsqu'elle disait:

A cause de cette dépendance à l'endroit du gouvernement, la réduction du déficit risque d'avoir, toutes proportions gardées, une incidence plus néfaste sur les provinces de l'Atlantique que sur les autres provinces. Des intentions fédérales avouées dans plusieurs domaines ont déjà montré les effets possibles de la réduction du déficit (par exemple, les modifications apportées aux prestations d'assurance-chômage, des frais d'usager plus élevés pour le transport des produits agricoles et pour les services fournis dans ce secteur, la réduction des paiements de transfert versés aux provinces).

Je crois qu'elle a mis dans le mille. Cela veut dire que le gouvernement doit vraiment s'engager à modifier l'assise économique de la région de l'Atlantique.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il des questions ou des observations? La parole est au député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin).

M. Tobin: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) pour son allocution. Nous tous, Terre-Neuviens, attendions avec impatience qu'on nous expose la position du Nouveau parti démocratique à l'égard de la décision du gouvernement actuel d'abandonner la politique de développement régional. Je sais que le député de Nickel Belt est un homme assez authentique. Il parle franchement et n'a pas peur des mots. J'étais donc ravi de constater qu'il allait être aujourd'hui le porte-parole du NPD dans le présent débat. Dans la région de l'Atlantique, et en particulier à Terre-Neuve, nous nous demandons toujours ce que les néo-démocrates pensent de cette question.

● (1540)

S'il est vrai que le Nouveau parti démocratique s'intéresse réellement aux problèmes des Terre-Neuviens, nous avons été vivement déçus lors de la dernière campagne électorale, que le chef de ce parti, le député d'Oshawa (M. Broadbent), n'ait pas trouvé le moyen de se rendre à Terre-Neuve. Peut-être avait-il de bonnes raisons. Mais depuis lors nous doutons de l'inquiétude que manifeste le NPD relativement à la façon dont cette province est touchée par la politique fédérale. Il est regrettable qu'au cours de cette campagne le chef néo-démocrate n'ait pas consacré un jour, une heure, une minute, à exposer aux Terre-Neuviens la politique de son parti.